



Echangeur de la voie ferrée / Talus abrupte



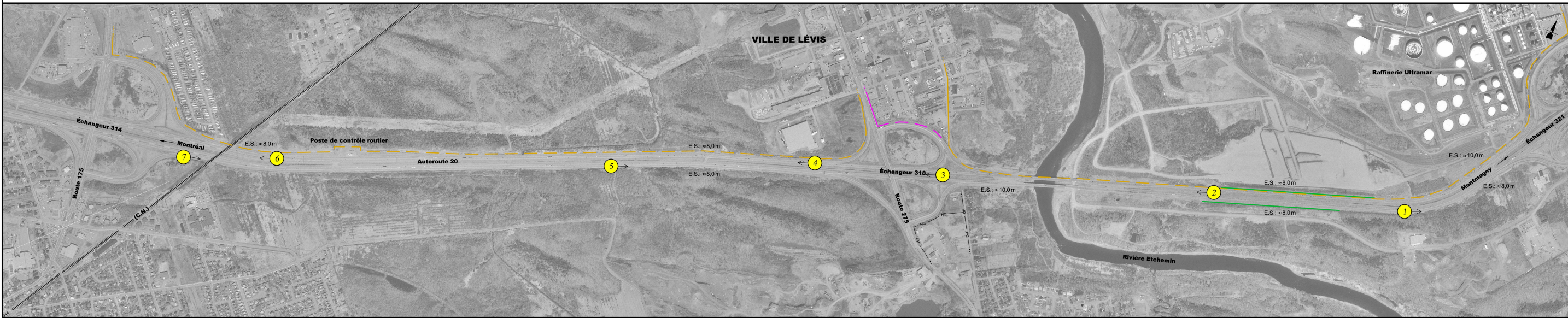
Affleurement rocheux



Viaduc de l'échangeur 318



Talus abrupte



LÉGENDE

ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Videotron et câble téléphonique enfouis
- Câble téléphonique enfoui
- Videotron
- Brise-vent ou plantation
- Sentier de véhicule tout-terrain
- Piste cyclable
- ⊕ Puits de regard

ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Câble téléphonique enfoui
- Aqueduc
- Mur acoustique
- Cours d'eau
- Gazoduc
- Ligne de distribution aérienne d'énergie
- Sentier de véhicule tout-terrain
- Piste cyclable
- Voie ferrée
- Conduite Esso existante
- Oléoduc
- PNGTS
- ⊕ Puits de regard

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS

E.S. Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)

- Bâtiment
- Information touristique
- ⊕ Indication et sens de la photo
- ⊕ Tour de télécommunication

NOTE:
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélèvements des longueurs de l'entité secondaire (E.S.) pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

PROJET: PIPELINE SAINT-LAURENT

Titre: Emprise de l'autoroute 20

Échelle approuvée: 1:20 000

Élaboré par: Robert Choquette, d.l.s.

Approuvé par: Stéphane Lacroix, d.l.s.

1 DE 32

May 2006



Talus abrupte



Affleurement rocheux



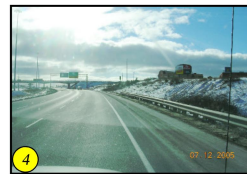
Talus abrupte



Talus abrupte



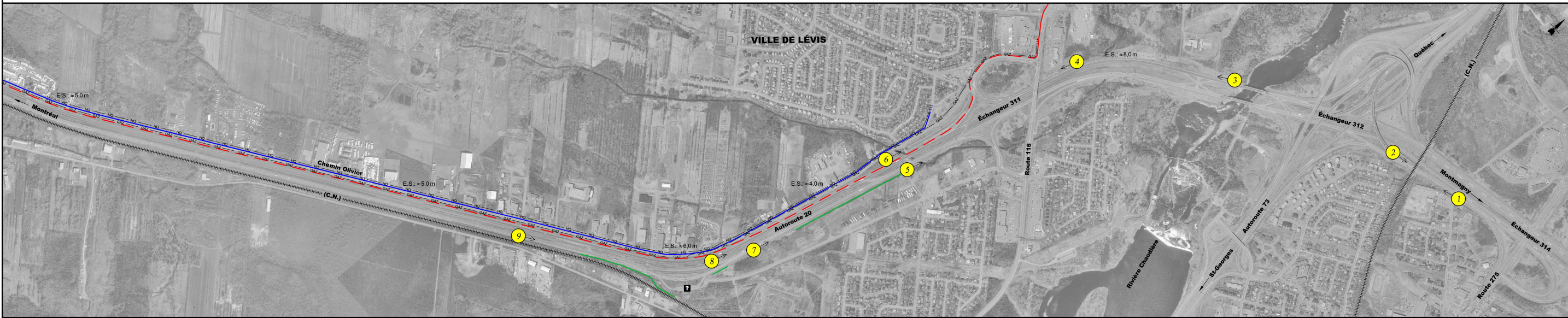
Talus abrupte



Talus abrupte



Talus abrupte



LÉGENDE

ÉLÉMENTS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Videotron et câble téléphonique enfouis
- Câble téléphonique enfoui
- Videotron
- Brise-vent ou plantation
- Sentier de véhicule tout-terrain
- Piste cyclable
- ⊕ Puits de regard

ÉLÉMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE

- Câble téléphonique enfoui
- Aqueduc
- Mur acoustique
- Cours d'eau
- Gazoduc
- Ligne de distribution aérienne d'énergie
- Sentier de véhicule tout-terrain
- Piste cyclable
- Voie ferrée
- Conduite Esso existante
- Oléoduc
- PNGTS
- ⊕ Puits de regard

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite de municipalité

AUTRES INFORMATIONS

E.S. Entité secondaire (Distance entre le centre du fossé et la limite de l'emprise de l'autoroute)

- Bâtiment
- Information touristique
- ⊕ Indication et sens de la photo
- ⊕ Tour de télécommunication

NOTE:
Les éléments de la légende sont communs à tous les feuillets, mais ils ne se retrouvent pas nécessairement sur chacun de ceux-ci. Les prélèvements des longueurs de l'entité secondaire (E.S.) pour l'ensemble des feuillets, ont été effectués à des intervalles variant de 1 à 3 Km.

Échelle graphique: 0 125 250 375 500

PROJET: PIPELINE SAINT-LAURENT

Titre: Emprise de l'autoroute 20

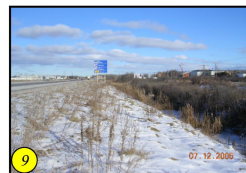
Échelle approuvée: 1:20 000

Élaboré par: Robert Choquette, d.l.s.

Approuvé par: Stéphane Lacroix, d.l.s.

2 DE 32

May 2006



Voie ferrée adjacente à l'autoroute 20



Talus abrupte



Coulée d'une profondeur moyenne à élevée



Talus abrupte



Talus abrupte